

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **89 (1953)**

Heft 32

PDF erstellt am: **26.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

1502 176
MONTREUX, 19 septembre 1953

LXXXIX^e année — N° 32

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux 11 b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

A l'école suisse de Bogotà (Colombie)

les postes suivants seront vacants à fin janvier 1954 par suite de démissions et du développement de l'école :

- 1 maîtresse d'école enfantine
- 2 maîtresses primaires pour le degré inférieur
- 1 maître primaire pour le degré moyen
- 1 maître secondaire pour les langues et l'histoire
- 2 maîtres secondaires de mathématiques et sciences naturelles

La durée du contrat avec voyage aller et retour payé est de 4 ans. Des informations détaillées sur l'école, les conditions d'engagements et les conditions d'existence à Bogotà peuvent être obtenues auprès du Secrétariat du Comité d'aide aux écoles suisses à l'étranger, Wallgasse 2, à Berne. Les candidats doivent envoyer à la même adresse, jusqu'au 30 septembre, leurs offres de services écrites à la main, accompagnées d'un curriculum vitæ, de copies de certificats, de références et d'une photo.

Les arbres et arbustes
DES PÉPINIÈRES
W. MARLÉTAZ
À BEX (VAUD)
Sont de qualité



DEMANDEZ LE CATALOGUE GÉNÉRAL

Les élèves ne désirent pas seulement travailler le bois, mais encore ils aimeraient le connaître !

Le
**tableau
des échantillons
de bois**

avec échantillons d'origine de 35 essences différentes, accompagnés de textes instructifs, vient de paraître en français. Ce tableau, très apprécié par les écoles, est particulièrement recommandé par l'industrie du bois. Prix de l'exemplaire Fr. 3.20, prix de série à partir de 6 ex. Fr. 2.90. Envoi à l'examen sur demande auprès de

M. Chr. WIDMER
Schönbühlweg 5, BERTHOUD

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Vaud: *Encore le plan d'études.* — C.E.M.E.A. — A.V.M.G. — Genève: «Bébé-orchestre» et «Monde en petit». — Neuchâtel: *Simple remarque.* — Jura bernois: *L'ouvrage d'un collègue en souscription.* — *Retraites aux Franches-Montagnes.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: *Fiches.* — *Cours d'information à Locarno.* — A. Chz.: *Une Guilde romande du disque.* — *L'école au service du raisin.* — Pierre Chessex: *Quelques doublets insignes.*

Partie corporative



ENCORE LE PLAN D'ÉTUDES...

Nous publions ci-dessous la lettre que M. P. Oguey, chef du Département de l'instruction publique et des cultes a envoyée à notre président de la S. P. V. Il est apparu au C. C. que cette lettre, empreinte de courtoisie et de bienveillance, était de nature à « rassurer » plusieurs d'entre nous quant à l'emploi qui sera fait du nouveau projet de plan d'études et à donner aux plus inquiets quelques apaisements, puisqu'il ne s'agit que d'un « cadre » et que « enseigner c'est choisir ». Nous avons demandé l'autorisation à M. Oguey de faire paraître *in extenso* sa lettre dans le « Bulletin » et il nous l'a donnée très volontiers, bien qu'elle n'ait nullement été écrite en vue d'une publication. Nous l'en remercions.

Comité central.

Lausanne, le 22 août 1953.

LE CONSEILLER D'ÉTAT

chef du Département de l'instruction publique et des cultes

à Monsieur Jean-Pierre Gudit,
président de la Société pédagogique vaudoise,
COSSONAY

Plan d'étude

Monsieur le président,

Le nouveau plan d'études, tel qu'il est sorti des délibérations de la commission chargée de l'examiner, va être envoyé à tous les membres

Multiplications

- a) Note les opérations.
- b) Calcule les réponses.
1. 4 heures - Combien de minutes ?
2. 12 ans - Combien de jours ?
3. 30 m. - Combien de cm. ?
4. 8 jours - Combien d'heures ?
5. 24 autos - Combien de roues ?
6. 7 hl. - Combien de l. ?
7. 7 fois le mois de janvier - Combien de jours ?

Multiplications

1. 27 lapins - Combien de pattes ?
2. 18 fr. - Combien de pièces de 20 ct. ?
3. 9 ans - Combien de semaines ?
4. 32 bicyclettes - Combien de roues ?
5. 67 robes - Combien de manches ?
6. 4 grosses de plumes - Combien de plumes ?
7. 13 familles comme la tienne - Combien de personnes ?

Multiplications

1. 6 trains de 17 wagons - Combien de wagons ?
2. 6 fichiers de 307 fiches - Combien de fiches ?
3. 12 filets de 24 balles - Combien de balles ?
4. 17 sacs de 75 kg. - Combien de kg. ?
5. 32 rayons de 11 livres - Combien de livres ?
6. 16 lignes de 26 choux - Combien de choux ?
7. 72 automobiles à 6 places - Combien de places ?

du personnel enseignant. Je vous en envoie deux exemplaires pour les archives de votre société en vous exprimant ma satisfaction de voir cette affaire ainsi menée à chef.

Il vous intéressera sans doute de connaître mes impressions sur le travail de la commission et je vous les donne d'autant plus volontiers qu'elles sont excellentes.

Chaque membre avait reçu, avant la première séance, un projet déjà remanié en tenant compte d'une bonne partie des observations que nous avons reçues des diverses personnalités et cercles de spécialistes consultés, ainsi que le mémoire qui avait été rédigé par M. Robert Genton à la suite de la consultation des membres des sections de la S. P. V. Chacun était donc renseigné sur les opinions des uns et des autres.

Sur tous les sujets, la discussion est restée constamment ouverte et je ne crois pas qu'au cours de tout ce travail nous ayons eu besoin de faire voter trois fois la commission. Les suggestions de membres désignés par la S. P. V., comme celles provenant d'autres membres (je rappelle que ceux qu'on désigne trop facilement sous le terme de « Département », c'est-à-dire ceux qui avaient participé à l'élaboration du projet du plan d'études, étaient au nombre de 3 sur 12) ont été objectivement examinées et les décisions prises ensuite en toute indépendance sur la base des arguments avancés dans la discussion.

Nos délibérations ont fait apparaître clairement aux yeux de tous, ce dont j'étais personnellement tout à fait convaincu, que la plupart des objections ou propositions émises dans le public provenaient d'une confusion d'idées et d'une appréciation fautive de ce qu'est un plan d'études. Qu'il s'agisse de l'application de telle forme de méthodes nouvelles, de tel procédé didactique, des différences à faire entre écoles de villes, de campagne ou de vignoble et de l'adaptation nécessaire de l'enseignement aux divers degrés du développement et des aptitudes des élèves, le plan d'études est un cadre dans lequel pourra se mouvoir tout instituteur qualifié. Mais ce cadre est nécessaire s'agissant d'une école publique, et c'est un guide nécessaire à tous, en particulier aux maîtres qui sont aux premières années de leur carrière.

Les participants ont pu également se convaincre, en étudiant chaque programme et les instructions qui les précèdent, que le nouveau projet, loin d'avoir ignoré ou voulu ignorer les connaissances actuelles de la psychologie et de la pédagogie et les expériences faites hors de nos frontières, en avait tenu compte dans la mesure où ces éléments nouveaux étaient applicables et pouvaient être efficaces chez nous.

En conclusion, on ne peut que se féliciter de l'esprit qui a animé la commission de mise au point et remercier les membres du corps enseignant pour leur utile collaboration.

Conformément au désir qui a été exprimé, nous mettons ce nouveau plan d'études en vigueur pour six ans. Les expériences faites durant cette période nous seront utiles pour l'avenir.

Veillez agréer, Monsieur le président, l'expression de mes sentiments distingués.

P. Oguey.

Comment termines-tu ces verbes ?

Le village.

Autour d'un petit clocher de pierre grise, des maisons aux toits bruns se serr . . . les unes contre les autres. À travers les rangées de peupliers, une rivière miroite . . . par lambeaux. Dans un pré brout . . . cinq ou six vaches. Du linge séch . . . sur des haies. Des vols de pigeons tourbillonn . . . dans l'air. Deci, delà, des coqs se répond . . . Une cloche tint . . . ; des merles siffl . . . dans les taillis.

Pour compléter chacune de ces phrases, choisis un verbe dans la liste qui suit et écris-le au PASSÉ COMPOSÉ.

lancer-grimper-marcher-jouer-sauter-montrer.

Mardi passé à la leçon de gymnastique.

Nous autour de la salle, la maîtresse les exercices, j' le ballon, tu par-dessus les bancs, vous aux cordes, Michel et Claude au chat et à la souris.

En auto

Le chauffeur mont, le moteur ronfl, les roue tourn, l'automobile fil, les voyageur arriv, les portière s'ouvr

C. E. M. E. A.

STAGE

Le Groupement vaudois des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'éducation active organise un stage du lundi 19 au samedi 24 octobre prochain, soit pendant les vacances d'automne.

Ce stage de base, dirigé par deux instructeurs centraux français, MM. Monnier et Rouchy, traitera de toutes les activités auxquelles s'enthousiasme un groupe d'enfants, que ce soit dans le cadre des Colonies de vacances, de groupements de jeunesse ou dans le cadre scolaire. D'ores et déjà, la personnalité des instructeurs promet des journées spécialement enrichissantes.

Les frais, pension comprise, s'élèveront à environ 60 fr. Les collègues que la question intéresse voudront bien s'adresser au plus tôt, pour renseignements détaillés, auprès de Mlle M. Magnenat, Etraz 16, Lausanne, ou R. Martin, Sq. du Frêne 4, Lausanne.

A. V. M. G.

C'est **jusqu'au mercredi 23 septembre** que vous pouvez vous inscrire auprès de N. Yersin, Bergières 3, Lausanne, pour le cours de gymnastique féminine et rythmique qui aura lieu à l'Ecole Normale le samedi 26 septembre, de 15 h. à 18 h. (voir « Bulletin » de samedi dernier).

« BÉBÉ-ORCHESTRE » ET
« MONDE EN PETIT »
FERONT BON MÉNAGE !

M. Bernard, instituteur à Allaman, est en train de faire triompher la « Méthode Stark » ! L'on sait que c'est une nouvelle méthode pédagogique pour l'enseignement de la musique avec laquelle l'on n'apprend plus par les yeux, en lisant les portées et les notes, mais par l'oreille et uniquement par l'oreille.

Avec ce système, M. Bernard a séduit de nombreux mélomanes en puissance de tout le littoral lémanique, de 5 à 9 ans, qu'il a réunis en de prolifiques « bébés-orchestres ».

Désormais, M. Bernard et ses jeunes adeptes dispensent ici et là les plus classiques compositions de Schubert, Mozart, Haendel ou Lully comme les airs les plus populaires, depuis « J'ai du bon tabac.. » jusqu'à « Cadet Roussel », ce pour la plus grande joie non seulement des petits, mais aussi et surtout des grands.



LES NOMBRES COMPLEXES

Le 21 juin 1952, le soleil se lèvera à 3 h. 48 min. et se couchera à 19 h. 56 min. (heure solaire) ; le 21 mars, les heures du lever et du coucher du soleil sont 5 h. 53 min. et 18 h. 4 min. ; le 21 décembre, les heures du lever et du coucher du soleil sont 7 h. 43 min. et 15 h. 54 min. Calculer la durée du jour à chacune de ces trois dates (du lever au coucher du soleil) ? De combien le jour solaire augmente-t-il du 21 mars au 21 juin ? De combien diminue-t-il du 21 juin au 21 décembre ?

Rép. : 16 h. 8 min. ; 12 h. 11 min. ; 8 h. 11 min. ; 3 h. 57 min. ; 7 h. 57 min.

Le 15 mars, la lune passe exactement au Sud à 2 h. 14 min ; le 16 mars, elle y passe à 3 h. 6 min. Calculer la durée du « jour lunaire » (temps mis par la lune pour faire un tour complet autour de la terre) ? Quel retard la lune prend-elle chaque jour par rapport au soleil ? Le 15 mars la pleine mer du matin a lieu à 6 h. 1 min., celle du soir à 18 h. 17 min. ; le 16 mars les deux pleines mers ont lieu à 6 h. 53 min. et 19 h. 6 min. Calculer la durée qui sépare la pleine mer du 15 au matin de la pleine mer du 15 au soir et de la pleine mer du 16 au matin ; calculer la durée qui sépare la pleine mer du 15 au soir de celle du 16 au soir ? Comparer ces durées au « jour lunaire » ?

Rép. : 24 h. 52 min. ; 52 min. ; 12 h. 16 min. ; 24 h. 52 min. ; 24 h. 49 min. ; durées égales au « jour lunaire » ou à sa moitié.

Un voyageur doit prendre, à la gare, le train de 9 h. 25 min. Il prend le tramway pour aller à la gare, mais le tramway ne passe que tous les quarts d'heure (7 h., 7 h. $\frac{1}{4}$, 7 h. $\frac{1}{2}$, 7 h. $\frac{3}{4}$, 8 h., etc...) et il faut 5 min. de marche depuis la maison du voyageur jusqu'à l'arrêt du tramway. Le tramway met 35 min. pour aller à la gare. Le voyageur voudrait arriver au moins 10 min. avant le départ du train. A quelle heure doit-il partir de chez lui ? A quelle heure sera-t-il à la gare ?

Rép : 8 h. 25 min. ; 9 h. 5 min.

Un écolier habite à 1,5 km. de l'école et fait 250 m. en 5 min. L'école commence à 9 h., mais il faut être dans la cour 5 min. avant l'heure de rentrée. L'écolier met 20 min. pour faire sa toilette et un quart d'heure pour déjeuner. A quelle heure doit-il se lever ?

Rép. : 7 h. 50 min.

Une personne habitant à 25 km. de la gare voudrait prendre le train de 8 h. 48 min. Faute de car, elle s'y rend à bicyclette et compte rouler à la vitesse peu fatigante de 15 km. à l'heure. Elle voudrait être à 8 h. 30 min. à la gare. A quelle heure doit-elle partir ? Après avoir parcouru 10 km., elle est victime d'une crevaison et perd 25 min. à réparer. Elle repart à la vitesse de 20 km. à l'heure. A quelle heure cette personne sera-t-elle à la gare ?

Rép. : 6 h. 50 min. ; 8 h. 40 min.

Au fronton de ses prochaines productions, le « Bébé-Orchestre de La Côte » n'est pas peu fier de figurer en excellente place dans la liste des attractions diverses que « Le Monde en Petit » et IIe Salon international du Modèle Réduit offriront à ses visiteurs, du 1er au 11 octobre dans les salles du Palais des Expositions. Ce Salon connaîtra un grand succès grâce à la multiplicité de ses attraits, parmi lesquels l'on relèvera en gros l'exposition de modèles réduits d'avions, de bateaux, d'autos, de chemins de fer, la démonstration de télé-commande et l'exposition encore de figurines historiques, de poupées merveilleuses et rares, de maquettes de théâtre et d'architecture, etc, etc.

Sous une telle enseigne, il faut bien admettre d'avance que « Le Monde en Petit » et un « Bébé-Orchestre » étaient faits pour se rencontrer et passer ensemble d'excellentes heures... Bravo, M. Bernard ! Les instituteurs genevois s'intéresseront certainement à votre réussite.

Le Bébé-Orchestre se produira le 1er octobre à 17 h. 15 (inauguration) et les 3, 8 et 11, à 16 heures.

(Communiqué)

COMÉDIE

Tous les collègues de Genève (Dames et Messieurs) qui s'intéressent à un abonnement à la Comédie sont priés de s'annoncer aussitôt à E. Fiorina, Céligny (tél. 8 67 92).



SIMPLE REMARQUE

On a dit le plus grand bien, et avec raison, du rapport de nos collègues MM. E. Guéniat et G. Cramatte sur l'« Application des méthodes nouvelles à l'école primaire jurassienne ». Le texte est substantiel. La part de la théorie et celle des données pratiques sont heureusement équilibrées. Chacun trouvera dans ces pages un enrichissement profitable à son enseignement.

Le congrès jurassien l'a pleinement approuvé en félicitant les auteurs. Vite, ce petit volume s'est fait connaître dans tout le pays romand, si bien qu'une deuxième édition s'est imposée. Bon nombre de collègues neuchâtelois se sont hâtés d'y souscrire.

Le Département de l'instruction publique de notre canton a reconnu toute la valeur pédagogique de cette étude. Il a offert à chacun des membres de son corps enseignant primaire un exemplaire de ce remarquable rapport. Nous lui en sommes tous très reconnaissants.

Mais les souscripteurs en ont... deux!

A l'avenir, en semblable occasion, ayons donc un peu moins d'empressement...

W. G.

Fiche d'exercice de grammaire (12—13 ans)

L'AVION DANS L'ORAGE

Fabien lut son altitude : mille sept cents mètres. Il pesa sur les commandes pour commencer à la réduire. Le moteur vibra très fort et l'avion trembla. Fabien corrigea l'angle de descente, puis sur la carte vérifia la hauteur des collines : cinq cents mètres. Pour se conserver une marge, il naviguerait vers sept cents mètres. Un remous fit plonger l'avion qui trembla plus fort.

1. Quel est le complément direct du verbe lire (1re phrase) ?
2. Indiquez deux compléments de nom dans ce texte.
3. Indiquez deux compléments de manière dans ce texte.
4. A quelle personne et quel temps se trouve le verbe de la 2e phrase ?
5. Quelle sorte de complément est « pour commencer à la réduire » dans cette même phrase ?
6. Indiquez à quelles espèces de mots appartiennent les mots **mille** (1re ligne) et **la** (2e ligne) et dites pourquoi.
7. Même question pour les mots **fort** (3e ligne) et **sur** (4e ligne).
8. A quelle personne et quel temps se trouve le verbe naviguer (5e ligne) ?
9. Même question pour le verbe faire (6e ligne).
10. Ecrivez la phrase suivante en mettant l'un des verbes au **futur simple** et l'autre au **futur antérieur** : « Dès que Fabien (lire) son altitude, il (peser) sur les commandes ».

CONJUGAISONS

Ecrivez les formes verbales suivantes :

- a) Verbes **prendre** et **sortir** : 2e personne du singulier de l'**impératif**.
- b) Verbes **partir** et **cueillir** : 1re personne du pluriel du **plus-que-parfait**.
- c) Verbes **venir** et **recevoir** : 1re personne du singulier du **futur simple**.
- d) Verbes **être** et **avoir** : 3e personne du pluriel du **passé composé**.
- e) Verbes **coudre** et **courir** : 3e personne du singulier du **conditionnel présent**.



L'OUVRAGE D'UN COLLÈGUE EN SOUSCRIPTION

Notre collègue, M. Jean-Paul Pellaton, maître secondaire à Bienne, offre ces temps en souscription un recueil de nouvelles, « Cent Fleurs et un Adjudant ». M. Pellaton n'est pas un inconnu du monde pédagogique, puisqu'il obtenait, en 1950, le 1er prix au concours organisé par l'OSL : beaucoup ont lu et ont aimé « Jean-Pierre chez les Hommes Rouges ». Le volume que présente aujourd'hui M. Pellaton est édité par « Le Griffon ». Il contient dix nouvelles. Nous nous permettons de recommander cet ouvrage à tous ceux que ne laissent pas indifférents les choses littéraires de notre pays.

On souscrit chez l'auteur (41, rue Neuve, Bienne), jusqu'au 26 septembre. Prix : 6 fr. Ce prix sera porté à 7 fr. lors de la sortie de presse, en novembre.

T.

RETRAITES AUX FRANCHES-MONTAGNES

Le samedi 29 août, l'Ecole secondaire de Saignelégier prenait congé de deux de ses serviteurs les plus fidèles et les plus appréciés : Mme Marchino, maîtresse d'ouvrages depuis 30 ans dans cet établissement, et M. Paul Bacon, qui va jouir de la retraite, après 43 ans et demi vécus au service de la jeunesse du chef-lieu.

M. Bacon fut élu à l'Ecole secondaire en 1910, et il en devint le directeur en 1916. Ses qualités pédagogiques ont fait de lui un maître excellent. Ses leçons, données avec simplicité et naturel, dévoilaient sa grande maîtrise dans l'art d'enseigner. Il savait la valeur de l'effort persévérant, et il l'a exigé de ses élèves, qui ont appris chez lui à devenir des caractères. Il a prêché d'exemple, en étant un grand travailleur, infatigablement dévoué à son école. A son pays aussi, dont l'histoire le passionnait. Nous lui devons, entre autres publications, une « Histoire des Franches-Montagnes », destinée aux enfants. Dans ses correspondances à l'« Impartial », au « Journal du Jura » et au « Franc-Montagnard », il écrivait toujours en un français impeccable. A Saignelégier, que de fois on eut recours à lui comme organisateur ou comme collaborateur des manifestations publiques. Ce sont tous ces mérites, c'est cette belle vie de travail que les représentants des autorités communales, scolaires et religieuses se sont plus à relever, notamment M. l'inspecteur Liechti. L'« Educateur » prie M. Bacon et sa collègue d'agréer ses vives félicitations et ses vœux d'heureuse retraite.

T.

FICHE

BRÈVES NOTES SUR LA VIE AUX INDES**Européens et mousson**

A l'arrivée de la mousson, les Européens quittent la vallée du Gange pour aller s'établir à Darjeeling, sur les pentes de l'Himalaya, où le climat est moins chaud et la mousson moins forte.

Artisans indiens : Brodeurs

Les Indiens aiment broder. Ils brodent surtout des tapis, des babouches (fines pantoufles) ou des bracelets de cuir.

Sculpteurs

Les artisans indiens travaillent le bois et l'ivoire. L'un d'eux a mis deux ans pour sculpter un coffret d'ivoire qui vaut plus de 5000 fr. (*Claudine P.*, d'après des articles de journaux.)

Les femmes « girafes »

En Birmanie, les mamans mettent à leurs filles, à mesure qu'elles grandissent, des anneaux au cou, aux jambes et aux bras. Leur cou s'allonge démesurément (25 cm.). Ces colliers pèsent plusieurs kg.; mais cela ne les empêche pas de travailler.

Tissage

Les hommes seuls tissent, car ils ne veulent pas confier ce travail à leurs femmes. Tous les beaux tapis de Bénarès sont l'œuvre de mains masculines. (*Lise M.*, d'après un article de journal.)

La vie tourmentée des femmes indoues**Mariage**

Un père indien qui veut marier sa fille, doit lui acheter un mari à un prix élevé. L'argent est encaissé par le père de l'époux. Les enfants doivent être mariés au berceau.

Si une fille reste célibataire, son père subit pour ce crime une condamnation de 1 million d'années aux enfers.

L'enfant reste jusqu'à 11 ou 12 ans chez ses parents; puis elle rejoint son mari. On compte des milliers de jeunes mères de 12 à 13 ans. Il n'est pas rare de voir des grands-mères de 25 ans et des arrière-grands-mères de 48 ans.

La naissance d'un fils est un grand bonheur pour la famille, tandis que celle d'une fille est une horreur, car les mères savent bien qu'une fois mariée, la femme est esclave.

Veuvage

Une fois le mari mort, on rase la tête de la veuve et on lui donne la nourriture la plus infecte. Elle ne mange plus avec la famille. Si la veuve est jolie, elle peut devenir danseuse et son sort est un peu plus heureux...

Madeleine G.

(D'après un art. du Dr Fred. Blanchod)

FICHE

L'ORAGE

(Extraits de « Les Innocents de Paris », de Gilbert Cesbron)

... L'orage allait éclater. Le ciel se gonflait comme un chat en colère. Les moutons blancs y fuyaient devant les béliers gris. Les maisons étaient droites de peur avec leurs façades blêmes, leurs toits qui bossaient du dos, qui faisaient le mort. Les arbres commençaient à s'affoler.

Une grande écluse du vent s'ouvrit quelque part. Il se rua dans l'avenue, garnement décoiffant les arbres, claquant les volets, soulevant une traîne de poussière comme si le Roi venait de passer au galop. Quelques hirondelles volaient à hauteur d'enfant, succombant sous le ciel de plomb, à la recherche d'une issue, comme les oiseaux prisonniers dans les cathédrales.

Il y eut une seconde d'attente où l'avenue parut immense, vide, immobile ; puis le ciel fronça le sourcil et le printemps se mit à pleurer. Les premières gouttes étaient lourdes et larges comme des claques.

Maintenant elles tombaient rapides, serrées, noircissant inégalement le trottoir gris, pressées d'en finir.

Des grandes personnes passèrent avec des « Allons bon ! Il ne manquait plus que ça ! » et des « Je te l'avais bien dit ! » Elles s'arrêtaient pour ouvrir leurs parapluies, s'énervant, mettant d'autant plus longtemps à le faire qu'elles paraissaient plus pressées. Goutte à goutte, reflet par reflet, la pluie au fond des trottoirs bâtissait une seconde ville, engloutie, glacée.

La pluie tombait, blanche et penchée comme un navire. On y voyait défiler, piques inclinées, des escadrons de lanciers. Parfois de grandes formes blanches, hésitantes, vaporeuses, allaient, portées par le vent, s'évanouir au tournant de la rue.

Puis l'orage s'arrêta net. Il se fit un silence consterné, comme lorsque le rideau rouge tombe sur une fin d'acte inattendue. Une dernière ondée vint rincer le tout, pareille aux larmes que verse encore un enfant consolé, puis quelques gouttes retardataires coururent après les autres, et les arbres s'ébrouèrent au vent à la façon d'un chien qui sort de l'eau.

Tricotages
et sous-vêtements de qualité

Weith
R. DE BOURG
LAUSANNE

Envois à choix

Vos imprimés

seront
exécutés
avec goût
par l'

Imprimerie
CORBAZ S.A.
Montreux

LOTÉRIE
ROMANDE

LE BILLET ENTIER 6:-
TROIS TIERS

2:- 2:- 2:-

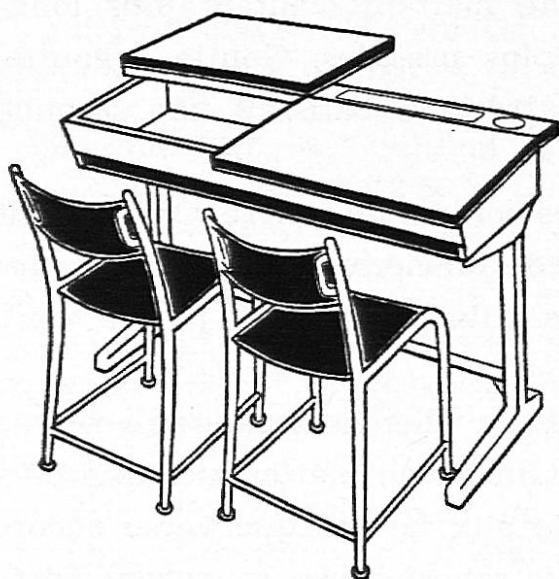


le gros lot
120.000
TIRAGE 3 OCTOBRE

Mobilier scolaire



... et ce qu'en pensent les commissions scolaires:



« Les nouveaux meubles scolaires BIGLA sont pratiques et solides.

Les élèves aussi bien que les maîtres éprouvent un véritable plaisir en présence de ces meubles dont la beauté ne saurait être contestée. »

Ne sont-ce point là des facteurs importants à considérer lors de l'achat d'un nouveau mobilier ?

Ne manquez pas, en tout cas, de demander nos offres, car nos prix sont très avantageux.

Bigler, Spichiger & C^{ie} S.A. Biglen (Berne) Tél. (031) 68 62 21

FICHE

**Ce que devient le lait à la
FABRIQUE DE CASÉINE DE LUCENS**

La fabrique reçoit le lait de 17 villages, qui livrent au total de 10 000 à 18 000 l. par jour (maximum en mai, minimum en nov.-déc.).

Le lait est d'abord **écrémé** et la crème expédiée à Lausanne, où elle est vendue ou transformée en beurre. (La crème représente les 0,9 de la **valeur** du lait.)

Le **lait écrémé** est utilisé de **2 façons** :

I. POUDRE DE LAIT

Le lait écrémé est d'abord concentré, condensé, dans un évaporateur sous vide (Vacuum). Il passe dans une 2^e machine, en forme de tour, où il est pulvérisé en fines gouttelettes ; à l'air chaud, ces gouttelettes sèchent immédiatement et donnent de la

POUDRE de LAIT écrémé

utilisée surtout pour la nourriture du bétail et de la volaille, et aussi pour la fabrication de biscuits et de flans.

II. CASÉINE... SUCRE de LAIT

Pour extraire la **caséine**, on procède comme pour le fromage (B. d'Or de nov. 51). On chauffe le lait, on le fait cailler, on le découpe en tout petits grains, on continue à chauffer tout en remuant pour séparer le petit lait. Les grains de caséine sont ensuite pressés, puis séchés à l'air chaud, et moulus...

Utilisation

a) de la **caséine** provenant de lait caillé

au moyen d'**acides** =

Caséine lactique (pure), qui, mélangée à de la soude et à de l'eau est utilisée pour la fabrication de

COLLE

et vendue aux fabriques de carton et de papier, aux menuiseries et aux fabriques de bois croisé.

b) de la **caséine** provenant de lait caillé au moyen de la **présure** =

Caséine à la présure (liée à la chaux du lait) pour la fabrication de **GALALITHE** ou **CORNE** artificielle.

La pâte de caséine, additionnée de colorant, est pressée en plaques ou en bâtons (appelés « joncs ») destinés à la fabrication de petits objets : boutons, perles, etc.

(suite page 718)

L'alcoolisme qui n'a rien de commun avec l'usage modéré du vin tend à devenir en Suisse un terrible fléau social. Il fait le malheur d'une foule d'individus et de familles. Il est un des principaux pourvoyeurs de nos hôpitaux et de nos pénitenciers.

Il n'est plus permis d'être indifférent au péril qui menace la santé morale et physique de notre peuple. Contre ce péril notre jeunesse doit être sérieusement mise en état d'alerte : cette jeunesse qui est notre avenir.

C. Rigassi,

Anc. Directeur de la Gazette de Lausanne.

Collègues ! Inscrivez-vous à notre guilde de documentation scolaire auprès de M. Clavel, Montreux.

CONSERVATOIRE DE LAUSANNE

Alfred Pochon, Directeur

1^{er} SEMESTRE 1953-1954

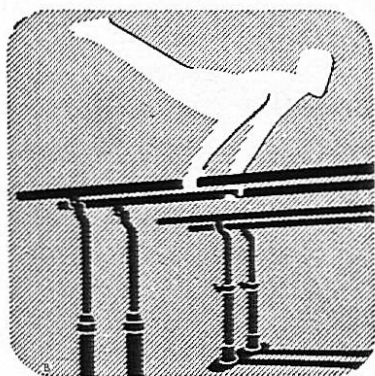
Cours donnés par M. Hans Haug :

Eléments de direction d'orchestre.

Direction de chœurs.

Harmonie - Contrepoint - Analyse des formes pour non professionnels.

Renseignements et inscriptions au secrétariat 6, rue du Midi (tél. (021) 22.26.08)



Alder & Eisenhut AG.

FABRIQUE
D'ENGINS DE GYMNASTIQUE
DE SPORTS ET DE JEUX

Kusnacht-Zch.

Tél. 051/91.09.05

Phag-Arome



Savoureux

EXTRAIT VITAMINÉ POUR

TARTINES ET ASSAISONNEMENT DE TOUTS METS

Partie pédagogique

COURS D'INFORMATION A LOCARNO

La section de l'Education de la commission nationale pour l'Unesco, en collaboration avec le Lehrerverein suisse, avec la Société suisse pour les Nations Unies et avec le secrétariat de la Campagne européenne pour la jeunesse, organise à Locarno, du 8 au 13 octobre 1953, un cours d'information placé sous la direction de Mlle Dr Ida Somazzi, présidente de la section, Berne ; Mlle Felicina Colombo, directrice de l'Ecole normale des jeunes filles, Locarno ; M. B. Pedrazzini, professeur, Locarno ; M. Mondada, inspecteur scolaire, Locarno.

Le programme prévu est le suivant :

Jeudi 8 octobre : 15 h. 30. Discours d'ouverture par un conseiller d'Etat du canton du Tessin. — 16 h. 30 - 17 h. 15, Das Wesen der Demokratie und ihr Erziehungsziel, par M. le Dr Buol, dir. de l'Ecole Normale, Coire.

Vendredi 9 octobre : 8 h. 30 - 9 h. 15. Die Bemühungen der Unesco um die staatsbürgerliche Erziehung, par Mlle Dr J. Somazzi. — 9 h. 30 - 10 h. 15. I giovani e i problemi nazionali e internazionali, par M. Pedrazzini. — 14 h. 30 - 15 h. 15. L'enseignement des langues, par M. le prof. Louis Meylan, Lausanne.

Samedi 10 octobre : 9 h. 15 - 10 h. Aspetti della politica, par M. le Dr Lepori, conseiller d'Etat, Bellinzzone. — 10 h. 15 - 11 h. Verwicklung der Demokratie, par M. Nobs, ancien conseiller fédéral, Zurich. — 14 h. 30 - 15 h. 15. La presse et l'opinion publique, par M. Pierre Béguin, rédacteur en chef de la Gazette de Lausanne. — 20 h. 15. Der Film im Dienste der Völkerverständigung, par Mlle Kähnert, Locarno.

Dimanche 11 octobre. Libre, avec excursion offerte par le gouvernement cantonal.

Lundi 12 octobre. 8 h. 30 - 9 h. 15. Le problème social, par M. Th. Chopard, journaliste, Berne. — 10 h. 30 - 11 h. 15. Die Presse und die Staatsbürgerliche Erziehung, par M. Dr Urs Schwarz, rédacteur à la N.Z.Z., Zurich. — 14 h. 30 - 15 h. 15. L'enseignement de l'histoire au service de la compréhension internationale, par M. G. Panchaud, directeur, Lausanne.

Mardi 13 octobre. 8 h. 30 - 9 h. 15. Realizzazioni pratiche, par Mlle F. Colombo. — 10 h. 30 - 11 h. 15. Discussion générale sur le cours, critiques et suggestions.. — 11 h. 30 - 12 h. Fin du cours.

On a prévu la traduction éventuelle des conférences et des discussions.

Les frais d'entretien et de logement dans un bon hôtel, ainsi que l'inscription au cours se montent à 90 fr. On s'inscrit au **Secrétariat du cours de l'Unesco, Scuola magistrale femminile, Locarno.**

FICHE

Et que fait-on du **PETIT LAIT**, après cette extraction ?

Il sert à fabriquer le **LACTOSE = SUCRE de LAIT**.

Comment ?

Le petit lait est d'abord **concentré** comme pour la poudre de lait.

Ce petit lait condensé, appelé « **sirop** » est chauffé — filtré — clarifié et refroidi très lentement, ce qui fait cristalliser le **sucre** en tout **petits cristaux**, recueillis dans une essoreuse, puis séchés et moulus en une poudre très fine.

Ce **SUCRE de LAIT** n'a qu'un pouvoir sucrant très faible...

C'est un **laxatif** léger. **Utilisation :**

On s'en sert pour la fabrication de produits pharmaceutiques, pour enrober les médicaments (pastilles, pilules, poudres).

Enquête des « grands » de l'école de Lovatens.

UNE ENSILEUSE A POMMES DE TERRE

Nous sommes allés voir l'ensileuse à pommes de terre.

Pour chauffer la machine, il faut compter $\frac{1}{4}$ d'heure. Pour cuire la contenance d'une chaudière, on compte $\frac{3}{4}$ d'heure. Les pommes de terre sont cuites à la vapeur : un tuyau la conduit aux chaudières.

Quelques chiffres :

La paie du machiniste est de 2 fr. 50 l'heure.

Pour chaque quintal de pommes de terre traitées, 2 fr. 50.

Une chaudière contient 330 kg.

Temps de cuisson : $\frac{3}{4}$ d'heure.

Avec cette machine qui a 4 chaudières, on cuit 6000 kg. par jour (bien entendu, il ne s'agit pas d'une journée de 8 heures).

Quantité d'eau journalière : 600 à 700 litres.

Quantité de bois : environ 1 stère.

L'an passé, le machiniste a ensilé du 1er septembre à fin février.

C'est la Société vaudoise d'agriculture et de viticulture de Lausanne qui fournit les machines.

Dans le canton de Vaud, il y a 2 ensileuses qui appartiennent à cette société et deux machines privées.

Avantages de l'ensilage

1. Les pommes de terre ainsi traitées prennent le minimum de place.
2. Elles sont cuites une seule fois pour tout l'hiver.
3. Elles servent de fourrage concentré.
4. On évite ainsi la pourriture et le germage. (La perte par pourriture est approximativement de 15 kg. pour 100 kg.)

Le silo

Il se compose d'un coin de cave bétonné et désinfecté, dans lequel on entasse les pommes cuites qu'on recouvre de sable pour éviter la fermentation.

Classe Amiguet, Lussy s/Morges.

UNE GUILDE ROMANDE DU DISQUE

A plusieurs reprises, des assemblées de délégués de nos sections pédagogiques cantonales ont demandé à nos centrales de documentation de mettre une abondante collection de disques à la disposition du corps enseignant. Des expériences faites ailleurs ont prouvé, malheureusement, qu'une discothèque ne saurait être diffusée par des prêts. Or l'achat de disques par les maîtres eux-mêmes entraînait jusqu'ici des frais assez considérables. Tous ceux que préoccupe une sérieuse éducation musicale des enfants par les grands chefs-d'œuvre seront heureux d'apprendre qu'ils trouveront désormais le moyen de se procurer le matériel nécessaire pour un minimum de frais.

En effet, une *Guilde romande du disque microsillon* vient de se créer sous le patronage de MM. R. d'Alessandro, P. Coppola, V. Desarzens, H. Haug, C.F. Landry, H.L. Mermoud, J. Mercanton, Dr C. de Montmollin, Neuchâtel, Marcel Raymond, Genève, Gustave Roud, D. de Rougemont, A. Tanner et M. Zermatten. Elle est déjà en mesure d'offrir à ses membres 40 œuvres parmi les plus marquantes du répertoire classique : Bach, Beethoven, Brahms, Chopin, Haydn, Lalo, Mendelssohn, Mozart, Moussorgski, Schubert, Schumann, Tchaïkowsky, Wagner, etc.

L'adhésion à la *Guilde romande du disque* implique le versement, une fois pour toutes, de la somme de 2 fr. Elle donne droit aux avantages suivants :

1. Acquisition des microsillons de 25 cm. (durée : 25 à 40 min.) à 12 fr., munis d'un bon de 1 fr. 50 ; des microsillons de 30 cm. (durée : 40 à 55 min.) à 17 fr., munis d'un bon de 1 fr. 50 ; et de notre tourne-disques 3 vitesses à 89 fr.
2. Un disque gratuit, à choix, sur présentation de 8 bons de 1 fr. 50.
3. Un disque gratuit de 17 cm. après inscription de 4 nouveaux abonnés.

Ceux qui désirent de plus amples renseignements et juger de la qualité des disques peuvent demander un microsillon d'essai à 2 fr. (Concerto Brandebourgeois No 2) à la **Guilde romande du disque, Lausanne, Rumine-Lucinge 14. Tél. 22 62 80.**

Nul doute que de nombreux collègues sauront utiliser cette nouvelle occasion d'enrichir leur enseignement.

A. Chz.

L'ECOLE AU SERVICE DU RAISIN

« Les jus de raisin sans alcool, ainsi que la vente de raisin de table ont absorbé une partie appréciable de la production viticole et sensiblement diminué les quantités de vin qui pèsent sur le marché. Ce mode d'utilisation des excédents trouve un large appui dans des milieux étendus. » Cette constatation est tirée de l'Exposé introductif au projet du **Statut du vin** du Département fédéral de l'Economie publique.

Henri Blanc, qui a été pendant de nombreuses années la cheville ouvrière de la Fédération romande des vigneron et dont la mort, il y a quelques semaines, a été une grande perte pour les vigneron, a écrit une fois dans la « Terre Vaudoise », après avoir constaté le recul de la consommation du vin :



*C'est comme ça
qu'il est le meilleur!*

« La vie moderne n'est pas étrangère à cet état de fait. En effet, si nous pensons seulement à la circulation des automobiles et des camions et aux recommandations qui sont faites aux conducteurs de ces véhicules de peu ou de ne pas consommer d'alcool pour éviter des accidents de la circulation, on se rend compte que nous marchons vers une extension de la diminution des boissons alcooliques.

« Pour ce qui concerne les produits de la vigne, deux formes d'utilisation non alcoolique ont pris ces dernières années un développement réjouissant, ce sont : le raisin et le jus de raisin. Les efforts des auto-

rités et de tous les amis de la vigne et des vigneron doivent tendre à développer la consommation du raisin à l'état frais et du jus de raisin. »

A n'en pas douter, l'école peut puissamment seconder les efforts, dont Henri Blanc a souligné l'urgence et la valeur pour le vignoble indigène.

L'actuelle campagne en faveur de la consommation du raisin du pays à l'état frais fournit une occasion que l'Ecole ne laissera pas passer inutilisée. En s'associant aux efforts en faveur de l'introduction de la consommation de raisin et de jus de raisin, l'Ecole travaillera dans l'intérêt à la fois de notre viticulture, de la santé publique et de la génération qui lui est confiée.

Si la période de la consommation du raisin du pays est très limitée, le jus de raisin, qui est le véritable « jus de la treille », permet de profiter **toute l'année** des valeurs alimentaires hygiéniques du raisin.

Aujourd'hui on peut dire que toutes les régions viticoles de la Suisse produisent une et souvent même plusieurs marques de jus de raisin. La propagande faite pour ce dernier profite donc à l'ensemble de notre viticulture, dont on connaît les difficultés.



*Le jus de raisin
a la valeur d'un aliment.*

L'Association antialcoolique du corps enseignant suisse vient d'éditer, comme amorce d'un enseignement sur ces produits inaltérés de la vigne, un **protège-cahier** fort amusant, dû au crayon de l'artiste lausannois Merminod. Il montre, sur une des faces, des enfants heureux de manger le bon raisin du pays, avec, au bas, ce texte: « C'est comme ça qu'il est le meilleur ». L'autre côté représente une maman donnant du jus de raisin à ses enfants; le texte: « Le jus de raisin a la valeur d'un aliment », fournit le thème à une fort intéressante leçon susceptible d'être adaptée à tous les degrés de l'école primaire et secon-

daire. (100 ex. à 3 fr. 20; 500 ex. à 14 fr.; 1000 ex. à 27 fr.; modèles gratuits.) Une feuille volante: « La valeur du jus de raisin », par le Dr H. Müller, médecin en chef, fournit les données élémentaires pour la leçon. La Centrale de propagande pour les produits de l'agriculture suisse, à Zurich, a également édité une plaquette fort originale qui, par des dessins humoristiques très suggestifs, illustre les différents aspects du jus de raisin.

L'éducateur qui se met à étudier la valeur du raisin tel que le fournit la vigne (valeur qui se retrouve inaltérée dans le jus de raisin) se convaincra vite de la richesse du sujet et de ses nombreux points de contact avec les autres matières enseignées. Toutes les branches de l'enseignement peuvent être mises à contribution: sciences naturelles, géographie, hygiène, calcul, dessin, rédaction. En ce faisant, l'Ecole, en favorisant un mouvement relevant à la fois de l'économie nationale et de l'hygiène, se sera enrichie elle-même. Pour paraphraser le célèbre dicton — Non scholae sed vitae —, on pourrait dire d'un tel enseignement: **Aussi bon pour l'école que pour la vie!**

Pour les commandes de protège-cahiers et la feuille volante du Dr Müller, s'adresser à G. Flück, inst., **Prilly/Lausanne**.

Les brochures OSL sont un heureux complément aux journaux pour enfants, Cadet Roussel, L'Ecolier romand et Caravelle. Elles sont en vente auprès des dépositaires de districts et au Centre de vente OSL de Lausanne, Beau-Séjour 8.

Le coin du français

QUELQUES DOUBLETS INSIGNES

Chacun sait qu'en grammaire, on appelle **doublés** deux, ou parfois plusieurs mots français qui ont la même étymologie, c'est-à-dire qui procèdent du même mot latin.

Prenons comme exemple le substantif latin **porticus**, qui désignait entre autres, chez les Romains, une galerie couverte, une sorte de pergola supportée par des colonnes et construite en bordure d'une place, ou le long d'un chemin, ou encore au-dessus d'un chemin, comme le toit d'une longue tonnelle à colonnades (le mot **tonnelle** est un doublet de **tunnel**), le plus souvent des deux côtés des rues, au rez-de-chaussée des maisons contiguës et même des édifices publics, comme les magnifiques basiliques Julienne et Emilienne, au Forum romain. Les arcades de Bologne, de Coni, de Lugano, de Berne ou de Morat en perpétuent plus ou moins fidèlement le modèle en Italie, au Tessin et même en Suisse alémanique. Les Romains, même ceux qui possédaient un confortable hôtel privé, passaient la plus grande partie de leur journée hors de leurs maisons. Les portiques grouillaient de vie, du lever au coucher du soleil ; à l'abri de la chaleur ou des intempéries, on s'y promenait, on y faisait ses emplettes dans les boutiques qui en occupaient le fond ; on s'arrêtait dans les tavernes (très nombreuses, ainsi que le montrent les rues entièrement dégagées de Pompéi) ou devant les bars (on pouvait consommer des boissons variées au comptoir des nombreux **thermopolia**, véritables bars antiques), on y enseignait (pensez au **Portique**, secte philosophique des stoïciens, qui tirait son nom du fait que son chef, Zénon, enseignait sous un portique d'Athènes ; on y bavardait, on y perdait son temps, on y complotait, on y jouait à toutes sortes de jeux, dés, osselets ou jeux de l'oie comme ceux qui demeurent gravés au couteau dans le marbre blanc du portique de la basilique Julienne).

A l'accusatif singulier, **porticus** devenait **porticum**. Dès les premiers siècles de notre ère, les Romains prononcèrent **porticu**, c'est-à-dire qu'ils laissèrent tomber la consonne finale **m** : ils disaient **porta** (pour **portam**, d'où **porte**), **turre** (pour **turrem**, d'où **tour**), **murum** (pour **murum**, d'où **mur**), etc. Cette forme **porticu** nous intéresse au premier chef, car la grande majorité de nos mots français actuels proviennent de l'accusatif latin, et non du nominatif, par l'intermédiaire du cas oblique ou cas régime de l'ancien français (les six cas du latin classique s'étaient réduits à deux au moyen âge, le **cas sujet** et le **cas régime**, ou **cas oblique**).

Constamment en usage, notre mot **porticu** subit naturellement des transformations au fur et à mesure que les siècles passaient : toutes les langues évoluent, les accents se déplacent, les sons se modifient selon des règles bien connues, des mots tombent en désuétude, d'autres les remplacent ; des néologismes apparaissent, bien ou mal formés ; certains mots flambent soudain d'un vif éclat au ciel de la mode, puis s'effacent aussi vite qu'ils étaient apparus...

Devenu **portigu**, puis **portyu** (à une époque où **ty** devant une voyelle ne passait plus à un son sifflant), le **y** (iod) s'est consonnifié en **ch**, et notre vocable a abouti au mot **porche**. **Porche** est donc le **doublet populaire**, parce qu'il a passé par la bouche du peuple, qui l'a peu à peu déformé, modifié et transformé au cours des siècles.

A l'époque de la Renaissance, les savants se sont avisés que le mot **porche** remontant à **porticu** n'avait pas conservé le sens qu'il avait en latin. De « galerie supportée par des colonnes, etc. », il avait fini par désigner un lieu couvert à l'entrée d'une église ou d'une habitation. Voulant posséder un mot propre pour désigner les arcades romaines, les savants ont repris le terme latin et ont forgé le mot **portique**, qui a ainsi échappé aux lentes déformations qu'ont subies les mots de la langue populaire. **Portique** est le **doublet savant**, **porche** est le **doublet populaire** ; tous deux représentent le latin **porticu**, mais ils sont venus à nous par deux voies différentes.

Il arrive que notre langue possède une troisième, voire une quatrième forme issues du même étymon, parce que le français a par exemple accepté une ou deux variantes dialectales qui avaient pris un sens particulier. Ainsi :

Du latin **advocatu**, le français possède le doublet savant **avocat**, le doublet populaire français **avoué** et le doublet populaire romand **avoyer**.

Du latin **calculu** (qui désigna d'abord une petite pierre servant à **calculer** sur les abaques antiques, puis l'opération nécessaire pour trouver le résultat de la combinaison de deux ou de plusieurs nombres, et enfin les concrétions pierreuses que les médecins décèlent dans la vessie ou dans les reins de ceux qui sont atteints de la « maladie de la pierre », c'est-à-dire qui ont des **calculs**), du latin **calculu**, donc, nous proviennent le doublet savant **calcul**, le doublet normanno-picard **caillou** (par l'intermédiaire d'une forme **caclavu**), le doublet poitevin et saintongeais **chail** et le doublet **chaille** qui s'est formé dans l'Est et en Suisse romande.

Les doublets sont nombreux en toponymie, car un nom ancien, ou un suffixe ancien, ont évolué différemment dans les diverses régions de la France ou des autres pays. C'est ainsi que le latin **monasteriolum** « petit monastère, petit cloître, petite église, etc. » a donné **Monistrol**, **Ménétrol**, dans le Sud, **Ménétreuil**, **Ménétreux**, **Montreuil**, **Montereau**, plus au Nord, **Montreux** et **Mutru** en Suisse, etc. C'est ainsi, également, que le suffixe **-iacum** est devenu **-y** (Pully), **-ay** (Cossonay), **-é** (Vitré), **-ier** (Duillier), **-ach** (Erlach), **-ich** (Jülich), **-ijk** (Doornijk), **-ago** (Brissago,) etc., suivant les lieux, les dialectes, les habitants, les époques, etc.

Voici quelques doublets bien connus (le premier est populaire, le second savant) :

Peser et **penser** (du latin **pensare**, devenu **pesare** par amuïssement, puis chute du **n**, et passage du **s** dur au **s** doux ; **penser**, c'est « peser » le pour et le contre, c'est réfléchir, examiner et juger...)

Sevrer et **séparer** (du latin **separare** ; **sevrer**, c'est proprement

« séparer du sein ») ; aigre et âcre (acre) ; combler et cumuler (cumulare) ; frêle et fragile (fragile) ; livrer et libérer (liberare) ; conter et compter (computare) ; naïf et natif (nativu) ; Noël et natal (natale) ; essaim et examen (examen) ; parole et parabole (parabola) ; tôle, table, Dôle et Bella-Tola (tabula) ; caisse et châsse (capsa) ; meuble et mobile (mobile) ; recouvrir et récupérer (recuperare) ; basoche et basilique (basilica) ; écouter et ausculter (auscultare) ; cailler et coaguler (coagulare) ; mâcher et mastiquer (masticare) ; étrille et stigile (strigule) ; grief et grave (grave) ; esclandre et scandale (scandalu) ; hurler et ululer (ululare, onomatopée, devenu urulare) ; rançon et rédemption (redemptio) ; blâmer et blasphémer (blasphemare) ; verve et verbe (verba) ; nager et naviguer (navigare) ; seiche et sépia (sepia) ; pépie et pipuite (pipuita) ; dortoir et dortitoire (dormitoriu) ; seing et signe (signu) ; écrouelles et scrofules (scrofulas) ; ruser et refuser (refusare) ; etc., etc.

L'évolution n'a pas été semblable dans les parlers de la langue d'oc et dans ceux de la langue d'oïl, ce qui nous vaut les doublets cap et chef, cape et chape, carguer et charger, qui rappellent la série franco-italienne champ et camp, Champagne et campagne, chance et cadence, chiennaille et canaille...

Pierre Chessex.

(A suivre)

CONTRE UNE CERTAINE PARALYSIE

Que dessiner aujourd'hui ? Des fruits ? A 9 ans on a vite fait le tour d'une pomme. Nos gosses ne sont pas des Chardin ni des Cézanne. Les pommes les nourrissent plus qu'elles ne les inspirent. Alors dessin libre ? Oui, mais ce sera toujours le même cortège de personnages ankylosés, aux jambes et aux bras tout d'une pièce. Pendant quelques séances de croquis, apprenons à nos élèves à donner à leurs bonshommes des proportions humaines et surtout à les assouplir.

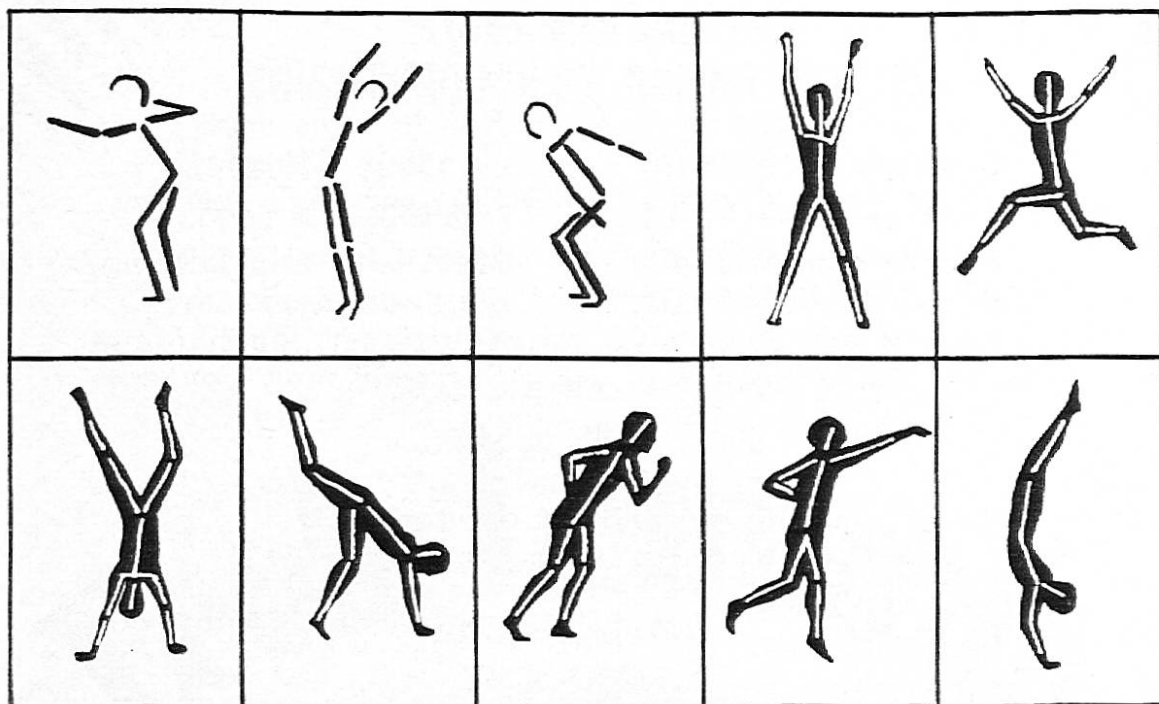
1. Cherchons les proportions du corps humain.

Un élève comme mannequin. Mesurons en cm, ses bras, ses avant-bras, son torse, etc. En tirer un schéma-squelette dans le genre de la 1re figure de la planche à la craie contre un mur ou sur le tableau (en vraie grandeur, à l'échelle $\frac{1}{2}$, à l'échelle $\frac{1}{4}$, à l'échelle $\frac{1}{10}$). Chercher l'échelle qui convient pour caser 4 fois ce « squelette » dans une feuille de papier à dessin, donner les dimensions en millimètres.

Dessiner 4 fois notre schéma dans des positions différentes : de face et debout, de profil et assis sur une chaise, assis par terre, courant. Chaque fois qu'on dessinera un bras, une tête, etc., on prendra la règle graduée pour s'habituer à respecter les proportions.

2. Analyse d'un mouvement.

Feuille de papier partagée en 8 ou 10 cases. Un exercice par case. A l'épiscopo, projetons des figurines du Manuel fédéral de gymnastique. Analysons quelques attitudes en comparant la direction d'une cuisse, d'un avant-bras, avec les deux directions principales : l'horizontale



et la verticale. L'enfant a de la peine à voir « de quel côté ça penche ». Pour l'y aider, appliquons une baguette selon la direction du bras, du torse, etc.

Pour chaque croquis, temps accordé : 3 à 4 minutes.

3. A nos schémas ajoutons de la chair et des muscles.

(Nouvel exercice et non pas barbouillage du précédent.) Repartir de la projection de figurines (photos sportives). Faire le schéma-squelette en couleur pour qu'il reste un visible support quand on marquera d'un léger frottis de crayon noir la silhouette du corps. (Mollet bien marqué ; cuisse plus large que le mollet ; de quoi s'asseoir ; épaules plus larges que les hanches.)

N.B. Un joli exercice : les phases du saut en longueur, en hauteur (voir Manuel de gymnastique).

4. Passons chez le tailleur.

Pour commencer contentons-nous de la cuissette de gymnaste. Puis : pantalon long sans veste. Etc....

G. Falconnier.

AUTOMNE

*Un petit nain
Ce matin
A touché
Les peupliers.*

*Ils étaient verts
Ils ont jauni
Les feuilles fraîches
Se sont flétries.*

*Le vent du nord
A tant soufflé
Les feuilles d'or
Ont voltigé.*

*Ce matin
Le petit nain
A effeuillé
Tout mon verger.*

M. Pellaux-Cousin.

LA POMME

<i>Qui cueille la pomme</i>	<i>Sa joue écarlate</i>
<i>Dans son berceau vert ?</i>	<i>Rit de mon désir ;</i>
<i>Je sais un bonhomme</i>	<i>Sa chair délicate</i>
<i>Qui veut son dessert.</i>	<i>Est pour mon plaisir.</i>
<i>Je mets donc l'échelle</i>	<i>Mais le vent d'automne</i>
<i>Sur le grand rameau ;</i>	<i>Qui est querelleur,</i>
<i>La pomme si belle</i>	<i>Souffle et tourbillonne</i>
<i>Est à mon niveau.</i>	<i>Sur tout mon bonheur.</i>

*Qui cueille la pomme
Fruit de mon émoi ?
C'est le vent d'automne,
Et ce n'est pas moi !*

Marcelle Pellaux-Cousin.

LA MOUCHE

*L'œil en or, les ailes en tulle
la mouche, la mouche
oiseau minuscule ;
au plafond la tête en bas
la mouche, la mouche
se croise les bras.
Les six pattes en l'air,
elle voit à l'envers
un petit univers ;
puis légère, elle s'élance
une mouche il faut qu'ça danse
que ça ronfl' comme un trombone.
qu'ça ronronn' et qu'ça frissonne.
Ref. Les lampes d'or qu'allument les hommes
sont des soleils de mouche,
insouciant' autour, elle chantonne :
« Prends garde à l'attrap'mouche ! »
Ils déroulent un attrap' mouche
les hommes, les hommes,
assassins de mouche.
Elle sent l'odeur du miel
la mouche, la mouche
se colle les ailes.
Elle se bat, se débat
suç' par ci, suç' par là,
se libère de ses fers ;
puis légère, elle s'envole,
une mouche, il faut qu'ça vole
que ça ronfl' comme un trombone.
qu'ça ronronne et qu'ça frissonne.
Ref. —*

R. Ecoffey.

ETUDES CLASSIQUES SCIENTIFIQUES ET COMMERCIALES

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums

Diplômes de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE

CHEMIN DE MORNEX



TÉL. (021) 230512

Cahiers pratiques de Géographie

Case postale Berne 16

Exécution parfaite.
Vivement recommandé par
le corps enseignant et par
des spécialistes éminents

*Moyen
d'enseignement
de 1^{er} ordre*

Utilisé avec le plus grand
succès, depuis 30 ans, dans
des centaines d'écoles de
tous degrés
Revu et adapté aux exigences
de l'époque actuelle

Edition A*	}	2 A Suisse	(Fr. 2.—)
		3 A Europe	(Fr. 2.—)
		4 A Continents	(Fr. 2.—)
Edition B	}	1 B Canton de Berne	(Fr. 1.—)
		2 B Suisse	(Fr. 1.50)
		3 B Europe	(Fr. 1.50)
		4 B Afrique, Amérique, Asie, Océanie	(Fr. 1.50)

* Edition A avec texte, problèmes, etc., traduits par M. Meylan, prof., Lausanne

Rabais 10% sur toute commande de 20 cahiers au minimum
et de 15% sur les commandes de plus de 100 cahiers.

LES EDITEURS:

Dr E. Trösch

Dr H. Graf

Dr O. Schreyer

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux

Magasin et bureau Beau-Séjour 8

Téléphone permanent 22 63 70



POMPES FUNÈBRES
OFFICIELLES DE LAUSANNE
DE LA VILLE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S. P. V.

*Êtes-vous assuré
contre la maladie?*

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT

Ed. Payot 2 Lausanne Téléphone 23 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et voue toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.

HENNIEZ LITHINÉE
EAU DIGESTIVE